

FORMATION CONSTRUCTION « KERTERRE »

DU 8 JUIN AU 12 JUIN 2015

SUR LA COMMUNE DE SANSSAC L'EGLISE

Vanina, Lilou et Julie vous accueillent au Moulin de Coyac, situé au cœur d'une nature préservée et sauvage, sur un terrain d'un hectare avec étang, en bordure de la Vourzac à Coyac, sur la commune de Sanssac l'église, à 10 minutes de la ville du Puy en Velay.

Nous y construirons une kertonne de 4 mètres de diamètre aux courbes et incrustation de matériaux originaux qui servira d'hébergement, ainsi que de lieu de soins et de ressourcement.

Découverte de la vie du moulin , échange sur d'autres types de construction tels que les zomes/yourtes/roulottes déjà mis en place depuis quelques années sur le département de l'Ardèche.

Je vous propose gracieusement le logement sur place, dans la maison d'habitation ainsi que dans la dépendance avec espace sanitaire, les repas y seront conviviaux et partagés. A la fin du séjour, je vous propose une demi-journée découverte et cueillette de plantes comestibles et médicinales de la région avec un repas à base de plantes et fleurs afin de fêter notre réalisation.

Coût de la formation : 300 euros

Contact : Vanina Frery - 04/75/30/57/73 - 06/58/47/11/52 - jvanina@aol.com

Plus d'infos sur : <http://vacancesaulogis.wordpress.com>

1. La simplicité de mise en œuvre :

- La construction s'effectuant uniquement à partir de fibres de chanvre brut, très longues et résistantes, mélangées à de la chaux. Utilisant cette pâte, la construction se fait en rond en forme de dôme.
- Aucune utilisation de bois.

= moins d'entretien

= moins de déforestation

- Pas de matériaux de toiture (dôme de chanvre)

= prise au vent très réduite

= isolation optimum sans autre composante que le chanvre et la chaux

- Pas d'armature

= la clef de voûte offre une parfaite solidité

= le chanvre en longues mèches arme la structure

- Simplification des travaux sans outils, sans échafaudage, sans électricité, pas de problème d'accès, uniquement besoin d'un point d'eau.

2. Les matériaux écologiques :

- Le chanvre : Cette plante fut une des cultures très répandues en Europe, très facile de culture et ne demandant pas d'engrais ni de pesticides.

= matériau plus renouvelable que le bois puisque chaque année une récolte est possible

- La chaux alliée au chanvre produit le phénomène de carbonatation : plus les murs vieillissent, plus ils carbonatent, plus ils se transforment en pierre sans aucune intervention.

= maison entièrement compostable bien plus écologique que tout recyclage.

3. Les performances thermiques :

- Le chanvre est un des matériaux les plus rentables thermiquement dans les isolations proposées actuellement.

= Les murs sont entièrement constitués d'isolant et rien d'autre.

- Chaleur et respiration des murs en hiver.
- Fraîcheur en été.
- Matériau qui ne se refroidit pas comme la pierre ou autre.

4. L'esthétique :

- La maison en forme de dôme s'intègre très facilement au paysage.
- La forme ronde offre des qualités d'apaisement dans l'habitat.
- La maison, intérieure comme extérieure peut être sculptée avec des formes souples qui diffèrent énormément des habitats à angle droits.

5. Le coût :

- Le chanvre brut, sorti du champ ne nécessite aucune machine pour le broyer, plus il est long plus la mise en œuvre est efficace.

= très peu coûteux tant à l'achat qu'à l'entretien (expérience de 16 ans très concluante)

- La chaux peut être utilisée en faible quantité, alliée au sable peu coûteux.

= Très peu d'entretien car il y a carbonatation donc solidification permanente et durable.

= Pas de peinture mais un enduit en chaux, sable et fibre fine de chanvre.

- A long terme, l'entretien est minime.

= pas de traitement du bois, pas de peinture, pas d'isolant, pas de coupe-vent... aucun matériau altérable.

- La facture de chauffage est extrêmement minime car l'épaisseur des murs est entièrement constituée d'isolant chanvre et chaux (aucun passage de vent).
- Après la pose du matériau de base, la construction est terminée, pas besoin de finitions.
- La maison est évolutive, car des dômes peuvent être facilement ajoutés au fil des années et de la situation financière de la famille.

